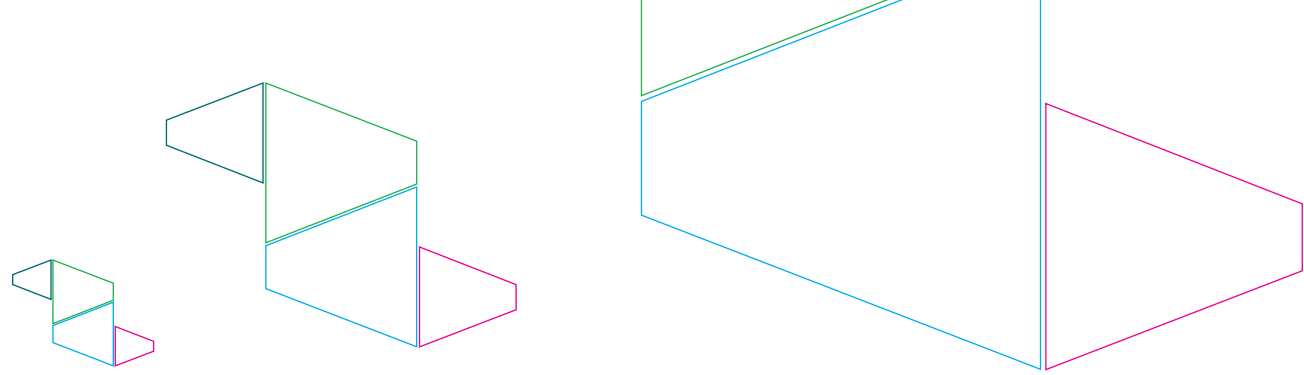


2013 maison T.

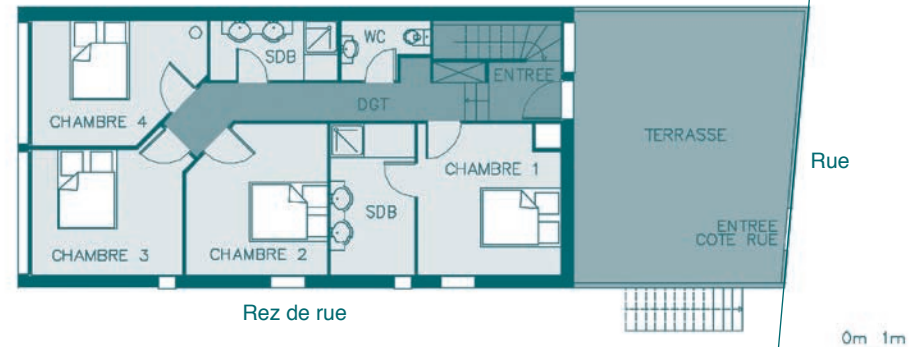
— MOIRAX

HABITAT DU FUTUR



© BV12 Atlantique

Située dans le tour de bourg de Moirax, cette habitation tire parti des contraintes de son implantation en pente pour valoriser les points de vue et l'exposition au Sud. Sa volumétrie compacte et simple, associée à l'utilisation de matériaux naturels, lui permettent d'atteindre un bon niveau de performances énergétiques. L'écriture architecturale reprend le vocabulaire de l'architecture locale traditionnelle. A l'intérieur, les dégagements sont volontairement réduits pour privilégier les espaces de vie. Ce projet s'avère démonstratif d'un réinvestissement possible des cœurs de bourg ancien, par des formes nouvelles d'habitat individuel.



NATURE DU PROJET

CONSTRUCTION NEUVE

SHON (Surface hors œuvre nette)	147 m²	COMMUNE D'IMPLANTATION	Moirax
COÛT TOTAL TRAVAUX HT	164 954 €	LAURÉAT	2013
RATIO EN € HT/M² SHON	1 122 €/m²	ARCHITECTE	BV12 Atlantique

LES POINTS FORTS DE CE PROJET

CRITÈRE 1 Qualité du projet de vie

Sur une parcelle pentue et étroite, l'implantation de la maison tire profit des vues sur le paysage, et de la topographie. Bâtie sur 2 niveaux, elle se positionne en retrait de l'alignement sur rue, et ménage une entrée, de plain-pied avec l'accès existant.

CRITÈRE 2 Qualité de l'intégration paysagère

Bonne intégration paysagère par son implantation et sa compacité.

CRITÈRE 3 Capacité à constituer une nouvelle référence architecturale

Le projet est une réinterprétation pertinente du vocabulaire de l'architecture vernaculaire ancienne (hangar agricole, séchoir à tabac...).

CRITÈRE 4 Capacité à intégrer des nouveaux modes d'habiter

La topographie et la situation de la parcelle limitent les adaptations possibles pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

CRITÈRE 5 Performance énergétique

Bon résultat de performance énergétique

CRITÈRE 6 Utilisation des énergies renouvelables et économies des ressources

Poêle à bois et VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) double flux.

CRITÈRE 7 Qualité des dispositifs et matériaux

Utilisation de matériaux naturels : murs extérieurs en bois naturel éco-certifiés et panneaux de béton gris, couverture en tuiles canal de terre cuite.

CRITÈRE 8 Cohérence économique du projet

Projet cohérent sur le plan économique au regard de son programme et des contraintes d'implantation.



INFORMATIONS ET CONTACTS

LOT-ET-GARONNE 
Le Département

Suivi administratif des dossiers :
Conseil départemental DITL - Pôle Transports Urbanisme Logement
6 bis, bd Scaliger - 47000 AGEN
habitat@lotetgaronne.fr / 05 53 69 46 95 / www.lotetgaronne.fr

Crédits photos : Xavier Chambelland - CD47

caue 47

Suivi technique des dossiers :
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lot-et-Garonne
9 rue Etienne-Dolet, 47 000 Agen
contact@caue47.com / 05 53 48 46 70 / www.caue47.com